

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ**

Procès verbal de la réunion ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité du lundi 5 juillet 2021 ajournée et tenue le jeudi 8 juillet 2021 au lieu habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19 h 30 sont présents les conseillers (ères) :

Yves Pelletier
Guylaine Chouinard
Guy Pellerin

Absente : Annie Bois

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après vérification du quorum, la réunion est officiellement ouverte sous la présidence du maire monsieur Alphé St-Pierre.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-07-01

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès verbal de la réunion ordinaire du 7 juin 2021
4. Recettes du mois et état de la caisse
Conciliation bancaire
Comptes à accepter
5. Débats :
 - 5.1 Travaux municipaux
 - 5.2 Terrain de jeux
 - 5.3 Horaire du bureau - Vacances estivales
 - 5.4 G7 - Agent à la vie communautaire
 - 5.5 Comité d'embellissement
 - 5.6 Fleurons
6. Correspondance
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la réunion

3. ACCEPTATION DU PROCES VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021

2021-07-02

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'accepter, tel que rédigé, le procès verbal de la réunion ordinaire du 7 juin 2021.

4. RECETTES DU MOIS ET ÉTAT DE LA CAISSE

Les recettes du mois totalisent 116 191,97 \$ réparties comme suit : taxes municipales 6 940,97 \$; médaille de chien 60,00 \$; permis 15,00 \$; terres publiques 3 005,00 \$; péréquation 106 171,00 \$. Le solde à la caisse populaire est de 430 026,35 \$

CONCILIATION BANCAIRE

Conciliation bancaire du 30 juin 2021

Solde au relevé de compte en date du 30 juin 2021		427 594,69 \$
Plus dépôt en circulation		1 299,09 \$
Moins chèques en circulation		944,27 \$
Moins Erreur institution financière : taxes Ste-Félicité (Matane)		- 300,00 \$
	Total	427 649,51 \$
Solde au grand-livre avant ajustements		427 640,19 \$
Frais de banque / frais terminal paiement direct	44,49 \$	
Frais de banque / frais spc	24,00 \$	
Frais de banque / frais d'utilisation	17,50 \$	
Frais de banque / frais fixes d'utilisation (mai)	40,00 \$	
Autres revenus / ristourne	-135,31 \$	
Impact net des ajustements au grand-livre		9,32 \$
Solde au grand-livre après ajustements		427 649,51 \$

2021-07-03

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'accepter la conciliation bancaire du 30 juin 2021.

COMPTES À ACCEPTER

Acceptation des dépenses incompressibles et des comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

Salaires nets versés : 8 196,24

Comptes payés : 507,86 \$

2021-07-04

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que les comptes apparaissant à la liste suggérée des paiements du 8 juillet 2021, dont copie a été remise aux membres du conseil et totalisant 31 977,30 \$, plus les dépenses incompressibles ci-haut mentionnés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil, soient acceptés et autorisés pour paiement.

5. DÉBATS

5.1 TRAVAUX MUNICIPAUX

On discute des divers travaux municipaux effectués et à venir.

5.2 TERRAIN DE JEUX

2021-07-05

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement de retenir les services de Ann-Sophie St-Pierre pour un poste de monitrice de terrain de jeux pour l'été 2021 en remplacement de Chloé Thibault qui a dû quitter son emploi définitivement en raison de blessures subis lors d'un accident de la route survenu dans la nuit du 1^{er} juillet dernier. Que l'emploi soit pour une durée de 5 semaines à raison de 30 heures par semaine au salaire minimum en vigueur au moment de l'emploi, effectif au lundi 5 juillet 2021.

5.3 HORAIRE DU BUREAU – VACANCES ESTIVALES

2021-07-06

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement d'autoriser la fermeture du bureau municipal pour la période des vacances estivales à partir du jeudi 15 juillet 2021. Réouverture le lundi 2 août 2021.

5.4 G7 - AGENT À LA VIE COMMUNAUTAIRE

Attendu que la municipalité a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

Attendu que les municipalités de Saint-Adalbert, Sainte-Félicité, Saint-Marcel, Saint-Pamphile, Sainte-Perpétue, Saint-Omer et Tourville désirent présenter un projet de Coopération intermunicipale pour l'embauche d'une ressource en développement de la vie communautaire dans le cadre de l'aide financière;

2021-07-07

En conséquence, il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Sainte-Félicité s'engage à participer au projet de Coopération intermunicipale pour l'embauche d'une ressource en développement de la vie communautaire et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la municipalité de Saint-Adalbert organisme responsable du projet.

5.5 COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Quelques personnes ont manifesté l'intérêt et le désir de faire partie du comité d'embellissement. Ceux-ci ont mentionné reprendre la cueillette des bouteilles pour des fonds supplémentaires pour l'embellissement.

5.6 FLEURONS

Une visite terrain sera faite en août prochain pour la classification de la municipalité pour les fleurons.

6. CORRESPONDANCE

2021-07-08

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement de prendre acte du bordereau de correspondance numéro 07-2021 en date du 8 juillet 2021.

Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet – Contribution golf annuel

2021-07-09

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'autoriser une contribution au montant de 50,00 \$ à la Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet pour son tournoi de golf annuel « Coup de cœur » pour amasser des fonds permettant l'achat d'équipements médicaux.

7. VARIA

7.1 Trous – rang Taché Ouest

Un suivi sera fait pour fixer le moment des travaux d'asphaltage pour boucher les trous au rang Taché Ouest.

7.2 Frimousses

Le comité des frimousses fait don à la municipalité de 2 micro-ondes et de matériel pour le terrain de jeux.

7.3 Bonification de la TECQ

Confirmation écrite du MAMH concernant une augmentation de l'enveloppe budgétaire du Programme TECQ 2019-2023. Pour Sainte-Félicité cette augmentation représente un montant de 160 410 \$.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des réponses ont été données aux questions posées.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que la réunion soit levée à 20h04.

2021-07-10

Maire

Secrétaire-trésorière